

SELECTIF REGIONAL SLALOM DE CERGY

18 Octobre 2009

Organisé par le CRIFCK



INSCRIPTIONS :

En ligne directement sur le site de la FFCK, section eaux vives, slalom, onglet compétitions, inscription en ligne.

Avant le mardi 13 octobre 2009 à minuit

Droits d'inscription : **5 €** par embarcation pour le sélectif régional
(Chèque libellé à l'ordre du CRIFCK).

**Les inscriptions reçues hors délai ou non conformes seront majorées
de 15€ par bateau**

OUVERT AUX CATEGORIES :

Cadets – Juniors – Seniors – Vétérans

Licence 2010 en règle (pagaie verte eaux vives + certificat médical)

PROGRAMME :

SAMEDI :

Rendez –vous organisation : 12h00
Navigation libre de 13h00 à 16h30
Installation du parcours : 16h30 à 17h00

DIMANCHE :

8h30 : Ouverture du stade d'eau vive
8h45 à 9h30 : Distribution des dossards et paiement des inscriptions
9h00 : Réunion des juges
Démonstration du parcours : 09h30 à 09h45

10h à 13h00 : 1^{er} groupe (K1 H, C1D, C2M)

13h00 à 13h45 : Pause

13h45 à 17h : 2^{ème} groupe (C1, K1 D, C2H, C2D)

(Horaires et organisation des groupes en fonction des inscrits)

JUGEMENT :

Chaque club devra fournir 1 juge à partir 3 compétiteurs et 2 si plus de 12. **Les noms et N° des juges seront mentionnés** sur la fiche d'inscription. En cas de non respect de cette règle, le club concerné se verra pénaliser de 200€ par manque de juge.
De plus Chaque club francilien devra fournir au mieux deux personnes à l'organisation.
(cf. organigramme)

SECURITE :

Des volontaires seront recrutés parmi les Franciliens pour assurer la sécurité des groupes.
Application du règlement fédéral 2009/2010, notamment présence obligatoire de gonfles dans les embarcations, port des chaussons casques et gilets aux normes, **quelque soit le niveau du pratiquant**. Contrôle des bateaux effectués par tirage au sort à tous moment de l'épreuve.

REGLEMENT :

Application du règlement fédéral 2009/2010 pour les vérifications, réclamations.
Vérification : 15€
Réclamation : 50€
Détail sur le site fédéral.

Sélectif Régional CERGY 2009 BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM
CLUB:

N°

Responsable des inscriptions:

Téléphone:

Nombre de BATEAUX:

jugé(s):	Nom	Prénom	N° licence	embarcations	#juges
				à partir de 3	1
				à partir de 12	2

catégorie	Nom	prénom	Date de Naissance	N° licence

MONTANT DU REGLEMENT
à l'ordre du CRIFCK

à retourner avant le 13 octobre à : M. Serge VISEUR
2 rue du Président Kennedy, 77186 Noisiel

svisseux3@free.fr

SELECTIF REGIONAL SLALOM DE CERGY

18 Octobre 2008

PROGRAMME COURSE 18/10/2008

8h30 : Ouverture du stade d'eau vive

8h45 à 9h30 : Distribution des dossards

9h00 : Réunion des juges

9h30 – 9h45 : Démonstration du
parcours :

10h à 13h00: 1^{er} groupe (K1H, C1D, C2D)

13h00 à 13h45 : Pause

13h45 à 17h : 2^{ème} groupe (C1H, K1D,
C2H)
(Horaires & Organisation des groupes en fonction des inscrits)

JUGEMENT :

Chaque club devra fournir 1 juge à partir 3 compétiteurs et 2 si plus de 12. **Le nom des juges sera mentionné obligatoirement** sur la fiche d'inscriptions, ils devront dans la mesure du possible posséder un livret. **En cas de non respect de cette règle, le club concerné se verra pénaliser de 200€.**

De plus Chaque club francilien devra fournir au mieux deux personnes à l'organisation (cf. organigramme).

SECURITE :

Des volontaires seront recrutés parmi les K1H Franciliens pour assurer la sécurité du groupe de l'après midi

Application du règlement fédéral 2009/2010, notamment présence obligatoire de gonfles dans les embarcations, port des chaussons casques et gilets aux normes.

Contrôle des bateaux effectués par tirage au sort à tous moment de l'épreuve.